

Compte rendu du conseil municipal  
du 5 avril 2014

Le cinq avril deux mille quatorze à onze heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le premier avril deux mille quatorze, s'est réuni pour une session ordinaire à la salle polyvalente sous la présidence du Maire Célestin Fournier.

Présents : Jeanne Favier, Christian Grossan, Marie-Françoise Reynaud, Michel Chavrot, André Blès, Alexandre Marchis, Emile Chabrand, Jean Meissimilly, Bruno Eymard, Célestin Fournier et Christophe Beauvallet.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Alexandre Marchis.

**Point 1 : Election du Maire.**

Célestin Fournier membre présent du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée et a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Se présente Christian Grossan.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné, dès le premier tour, le résultat suivant :

Christian GROSSAN : 10 voix

Christian Grossan ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé.

**Point 2 : Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints.**

Le Maire récemment installé dans ses fonctions propose à ses conseillers de délibérer sur le nombre d'adjoints qui l'épauleront dans ses fonctions. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à trois le nombre d'adjoints et de procéder à leur élection.

1<sup>er</sup> Adjoint :

Christian Grossan invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint, se présente Michel Chavrot.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné, dès le premier tour, le résultat suivant :

Michel CHAVROT : 9 voix

Michel Chavrot ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et immédiatement installé.

2<sup>ème</sup> adjoint :

Christian Grossan invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint, se présente Jeanne Favier.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné, dès le premier tour, le résultat suivant :

Jeanne FAVIER : 11 voix

Jeanne Favier ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2<sup>ème</sup> Adjointe et immédiatement installée.

3<sup>ème</sup> adjoint :

Christian Grossan invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du 3<sup>ème</sup> adjoint, se présente Christophe Beauvallet

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné, dès le premier tour, le résultat suivant :

Christophe BEAUVALLET : 7 voix

Jean MEISSIMILLY : 1 voix

Christophe Beauvallet ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint et immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h  
Le nouveau Maire en exercice invite la population au pot de l'amitié